AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 19 février 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	*Nom du propriétaire :*	VINCENT LANDRY-LAGIMONIÈRE
(2024-80011)	*Numéro de cadastre :*	1 141 885 CQ
	Adresse civique :	509, rue Bonneau
	Nature et effets de la demande :	La présente demande de dérogation mineure vise à autoriser deux (2) futurs lots d'une largeur d'au moins 41,3 mètres pour le futur lot numéro 6 610 764 du cadastre du Québec et d'au moins 41,31 mètres pour le futur lot numéro 6 610 763 du cadastre du Québec, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à un minimum de 50 mètres. Le tout en vertu du plan cadastral parcellaire préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur-géomètre, en date du 11 décembre 2023, sous le numéro 4130 de ses minutes et sous le numéro de dossier 06-313.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 2 février 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 2 février 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 2 février 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier